

Assemblée Générale du 18 Mars 2017

RAPPORT MORAL

La société actuelle est marquée par un accroissement significatif de la précarité. Le gris contexte socio-économique, le relatif retrait des pouvoirs publics, les logiques concurrentielles de plus en plus prégnantes, la montée en puissance de l'individualisme qui freine des élans de solidarité, l'éclatement de maintes cellules familiales : autant de facteurs entamant la sécurité à laquelle tout un chacun aspire.

Et quand on veut, comme nous, donner une dimension sociale ou humanitaire aux objets en passe d'être jetés, quand on cherche à orienter des biens matériels vers ceux qui en ont le plus besoin, quand l'insertion de personnes connaissant des difficultés est une de nos préoccupations, on se retrouve encore davantage confronté à cette tendance de fond.

Or, on sait que la qualité du travail et des services rendus dépend pour beaucoup de la stabilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Il s'agit donc de minorer, autant que faire se peut, les éléments de précarité.

Parlons d'abord des **aspects financiers**, tant on sait qu'ils conditionnent beaucoup de choses : l'implication de tous, salariés et bénévoles, pour lesquels « un sou est un sou » est à souligner. Elle fait que le court, voire le moyen terme, est assuré. Et qu'il est jugé remarquable par des interlocuteurs compétents sur le sujet, qu'une structure de l'Economie Sociale et Solidaire comme AIMA, « malgré » les aides sociales qu'elle délivre au quotidien, les prix pratiqués et les actions humanitaires menées, arrive quand même à financer deux tiers de ses charges par ses propres ressources. Le tiers restant est constitué principalement des aides de l'État pour les contrats aidés, aides, bien entendu, déterminantes. Car en ce qui concerne les **moyens humains**, on ne pourra sans doute pas augmenter fortement et/ou rapidement les heures payées « plein pot » - c'est à dire par des contrats de travail de droit commun - au-delà des deux équivalents temps plein actuels. Alors, on biaise : la prise en charge d'une partie substantielle du salaire par l'État de salariés handicapés peut être prorogée jusqu'à cinq ans. Comme celle des demandeurs d'emploi âgés de plus de cinquante ans. Les jeunes en Emploi d'Avenir ont un CDD de trois ans. Onze de nos quatorze salariés émargent à l'une ou l'autre de ces catégories. Participent aussi à l'oeuvre commune trois jeunes en service civique, et un certain nombre de stagiaires, de passage plus ou moins longtemps.

Ce fonctionnement permet de « mettre le pied à l'étrier » à des personnes souvent éloignées, par leur âge, le handicap, ou l'insuffisance de qualification, du marché de l'emploi « classique », ... et d'avoir du temps pour préparer leur devenir professionnel.

Pour **les locaux**, second type de moyens essentiels pour disposer d'espaces de stockage, refusant de verser une rente à un propriétaire au détriment de nos actions et de l'emploi, nous avons, jusqu'à présent, toujours eu la chance de pouvoir bénéficier de mise à disposition gracieuse. Mais le développement d'AIMA ne pouvait se contenter de ces opportunités. Et grâce à la compréhension de la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn, nous avons franchi le pas, et sommes en train de nous doter d'un grand hangar, particulièrement fonctionnel, qui devrait nous permettre de servir plus et mieux nos finalités et d'élargir, au moins géographiquement, notre zone d'influence. Avec ce magnifique outil, les partenariats locaux esquissés et la volonté politique qui s'est exprimée par le choix de retenir notre candidature, on espère contribuer à l'augmentation du taux national de réemploi du mobilier professionnel : actuellement, et c'est sidérant, il est inférieur à 3 % ! Peut-être aussi répondrons-nous à des besoins de ce nouveau territoire en étendant notre offre ? Par le développement d'échanges de biens ou de services ? Par la réparation d'objets ? Par leur customisation, le *up-cycling*, que sais-je encore ? Quand on prend le temps d'écouter les besoins, de les analyser et de construire les réponses adaptées, tant de pistes sont possibles... Avec, comme limites, les moyens dont nous disposerons – on y revient ! Et comme cadre, les valeurs qui nous guident : l'anti-gaspi, la solidarité et la convivialité.

Enfin, dernière aire de précarité, **la gouvernance** de l'association : l'âge moyen des administrateurs et des bénévoles, somme toute assez élevé – les intéressés me pardonneront ! - est un élément de fragilité qui mérite attention. Il serait bienvenu que des plus jeunes rejoignent nos instances de décision pour conforter, dans le temps, l'association, et les services qu'elle rend ou rendra. Peut-être aurons-nous une bonne surprise lors de l'élection du Conseil d'Administration qui suivra les lectures et les votes des rapports d'activités et financier ?

Quelques mots encore pour analyser notre développement et, toute modestie mise à part, nos réussites :

- L'engagement de bénévoles, dont certains consacrent l'essentiel de leur temps et de leurs compétences à notre association, est essentiel : la bonne tenue financière vient aussi de cette ressource gratuite.

- L'implication des salariés, elle aussi, est déterminante. Ne pas s'attacher à un cadre horaire strict, accepter sans rechigner la dureté du travail et la disponibilité que supposent les trajets et les désirs des donateurs, ne pas user du récent « droit à la déconnexion » quand il faut gérer des urgences : tout cela concourent aussi aux résultats d'ensemble.

- Enfin, gardons bien en tête les institutions qui nous ont aidés :

* Les communes de Bardos, de Came, de Sames et de Salies-de-Béarn.

* Les Communauté de Communes du Pays de Bidache et de Salies-de-Béarn.

* Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

* Le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

* L'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine.

* La fondation RTE.

* VALDELIA.

* Les services publics de l'emploi que sont La Mission Locale Pays-Basque, Cap emploi et le Pôle emploi du Boucau.

Et tous les autres partenaires qui, de près ou de loin, en fonction de leur positionnement, sont des appuis importants.

Et surtout, gardons à l'esprit que, derrière le nom de ces institutions, se cachent des femmes et des hommes, qui, par la place qu'ils occupent, leurs atouts et les moyens dont ils disposent, ont le pouvoir de faire et de défaire. Ils ont cru en nos projets, ils ont cru en nous, ont dû surmonter des doutes, parfois leurs doutes, des inerties, des oppositions. Qu'ils en soient ici remerciés : nos avancées sont aussi les leur. Notre réussite leur appartient, aussi.

Je vous remercie de votre attention.